

CA AMAP 1er juin 2011

Le CA est composé de 13 personnes

Présents (8 personnes) : Marie-Claire BASSY-RAMPON ; Jérôme RICHARD ; Delphine MOUSNIER-LOMPRES ; Catherine JOURNOT ; Marie-Hélène ROINAT ; Nicolas PIGEON ; Alain DAVID ; Sophie Zele

Excusés (5 personnes) : Arnaud GUIROUX ; Mireille BARBIER ; François LEPAPE-HELLY ; Nadia BOUDJEMAI ; Catherine JAFFRE

CHANGEMENT DE JOUR DE DISTRIBUTION

Ludo et Mayi ont été sollicités par une autre AMAP (Les pieds sur terre) pour devenir leur fournisseur en maraichage. La distribution ne pouvant se faire que le mercredi (les autres producteurs livrant Les pieds sur terre ne pouvant changer de jour) il a été demandé à l'AMAP de la Guillotière et nous-mêmes si nous pouvions passer au jeudi.

Un sondage a permis de constater qu'une grande majorité de nos adhérents (90%) n'étaient pas opposés à ce changement. Le CA a donc accepté d'accéder à la demande de Ludo et Mayi et de l'AMAP Les pieds sur terre.

Il reste cependant que **ce changement de date ne pourra se prolonger au-delà du mois de septembre sauf à perdre notre lieu de distribution**. En effet le jeudi est le jour soirée débats de la ME (qui fait relâche sur la période juin septembre, ce qui tombe bien).

Les motivations de Ludo et Mayi pour accepter cette nouvelle AMAP :

- La trésorerie de l'exploitation est mise à rude épreuve avec le recrutement d'une personne à plein temps (Sandrine Venet). Ce recrutement était cependant devenu incontournable, Ludo passe en effet un temps considérable sur l'exploitation et le recours systématique aux saisonniers est problématique et prend beaucoup d'énergie.
- Des investissements en matériel sont nécessaires.
- Des terres sont disponibles pour être exploitées.

Les problèmes posés par la prise de décision concernant ce changement

Des adhérents ont fait remarquer que le respect des principes démocratiques était un préalable à respecter dans une association comme la nôtre et qu'un sondage ne pouvait se substituer à un débat entre les participants.

Effectivement le CA a débattu du problème dans la précipitation, par échange de messages sur la liste du CA et sans prendre en compte, dans un premier temps, tous les aspects du problème dont par exemple celui, essentiel, du lieu.

Il est donc décidé :

- Qu'à l'avenir toute décision concernant une remise en cause des contrats ne pourrait se faire sans que les adhérents soient invités à participer à une réunion élargie du CA.
- Qu'en cas de débat sur un sujet important comme celui-ci le CA doit informer plus étroitement les adhérents de l'évolution des choses.

ANIMATION

Deux dates à retenir :

→ le 23 juin, organisation d'une distribution-apéro. Ce sera l'occasion pour les adhérents de se rencontrer et discuter sur des thèmes concernant le Maintien d'une Agriculture Paysanne.

→ le 3 juillet : pique-nique sur l'exploitation de Ludo et Mayi

La Feuille de Blette :

Elle devrait être saisonnière.

Contenu : des recettes expérimentées par les amapiens, des interviews d'adhérents, une histoire des légumes, le calendrier des productions, des jeux pour les enfants.

Soirée débat à la Maison de l'Ecologie (date restant à définir) :

Comme prévu lors de notre AG, nous sommes invités à participer à une soirée débat sur les AMAP et les circuits courts, ainsi que d'autres associations comme la Passerelle, l'épicerie solidaire à laquelle nous confions nos paniers restants.

Nous soumettrons l'idée d'inviter l'étudiante (Nom ?????????) qui a fait une étude sur notre AMAP pour qu'elle rende compte de son travail.

PROBLEMES CONCERNANT LA LISTE DE DIFFUSION.

De nombreux adhérents se plaignent du trop grand nombre de messages circulant sur la liste de diffusion.

Les messages circulant sur la liste sont de plusieurs natures :

- des messages personnels qui n'ont rien à y faire, aussi sympathiques puissent-ils paraître à leurs initiateurs.
- Des messages en relation indirecte avec notre objet, concernant l'écologie au sens large (nucléaire, réchauffement climatique,...)
- Des messages concernant les AMAP en général et provenant d'Alliance ou d'autre AMAP ou de la ME (au fonctionnement de laquelle nous sommes associés).
- Des messages concernant notre fonctionnement interne.
- Enfin des réponses individuelles dues à la mauvaise utilisation de la liste.

Un sondage internet sur ce sujet initié par Jérôme a reçu 29 réponses.

17 personnes souhaitent recevoir une info qui dépasse le cadre du fonctionnement de l'AMAP.

Il a été décidé que :

→ Jérôme va étudier la possibilité de faire figurer u bas de chaque message un bandeau rappelant les deux règles élémentaires :

- ne pas utiliser la liste pour des messages ne concernant aucunement sa thématique.
- ne pas cliquer sur « répondre » pour adresser un message personnel.

→ une autre liste « Label info » serait créée à l'intention de ceux qui souhaitent une information élargie aux thèmes autres que ceux concernant directement l'AMAP.

DES NOUVELLES DE L'EXPLOITATION DE LUDO et MAYI

L'exploitation dispose d'une superficie de onze hectares, environ 5 en maraîchage.

- Ludo a planté plein de kiwis
- Pas d'asperges cette année car les mauvaises herbes ont été les plus fortes mais rien n'est perdu pour l'an prochain car un pied d'asperge résiste des années.
- Les choux n'ont pas tenu le coup cette année mais ça devrait aller mieux l'an prochain, il est même possible qu'on ait de la choucroute !
- Plus de pommes de terre sont également prévues ...et, du coup, moins de panais et topinambours (au grand soulagement de certains !)